

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

N° 24.086

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 24 mai 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 24 mai 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Gérard FILOCHE  
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE  
M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT  
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU  
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD

ÉTAIT ABSENT : M. Christophe PLASSARD

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre d'absents : 1  
Nombre de votants : 32

Mme Dominique PARSIGNEAU a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS « SCOLAIRE ET FORMATION »

RAPPORTEUR : Mme ISENDICK-MALTERRE

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission « Scolaire et Formation », réunie le 16 avril 2024, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Scolaire,
- Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- d'attribuer les subventions suivantes :

o ECOLE PRIMAIRE LA CLAIRIERE	2 000,00 €
o ECOLE MATERNELLE LA CLAIRIERE	700,00 €
o ECOLE PRIMAIRE LOUIS BOUCHET	2 000,00 €
o ECOLE MATERNELLE LOUIS BOUCHET	550,00 €
o ECOLE DE L'YEUSE - ADCS OCCE 17	2 800,00 €
o ECOLE MATERNELLE JEAN PAPEAU	2 500,00 €
o OGECE ECOLE SAINTE MARIE	1 500,00 €
o LYCEE DE L'ATLANTIQUE	300,00 €
o MAISON DES LYCEENS DU LYCEE DE L'ATLANTIQUE	2 000,00 €
o MFR DE CRAVANS	250,00 €
o MFR ANGERIENNE	50,00 €
o ASSOCIATION « MUSIQUE HD ROYAN »	500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante au compte 7400-201-65748.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENCO

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 04 Juin 2024

La secrétaire de séance,



Dominique PARSIGNEAU